



Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

Réunion du Comité syndical Séance du 7 septembre 2020

Date de la convocation : 27 août 2020
Salle Pays du Gois (52 rue du Port) à Beauvoir-sur-Mer
Ordre du jour : 2020-OJ2

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le lundi 7 septembre à 19h00, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire à 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sur convocation du 27 août 2020.

ETAIENT PRESENTS :

- M. Noël FAUCHER, Président sortant (en début de séance) ;
- M. Jean-Yves BILLON, Président ;
- Vice-Présidents : M. CAUDAL Claude (1^{er}), Mme GODEFROY Rosiane (2^{ème}), Mme COESLIER Catherine (3^{ème}), M. BATARD Yves (4^{ème})
- Délégués : Mme BRIAND Pascale, M. BUTON Didier (*arrivé en cours de séance*), M. CHARRIER Miguel, M. De BONNAFOS Fabien, M. DENIS Pascal, M. FERRER Jean-Bernard, M. GABORIT Fabien, M. GISBERT Thomas, M. GRONDIN Raoul, Mme HUGUES Claire, M. LUSETTI Hervé, M. MENUET Jean-Luc, M. PEROYS Bernard, M. PARAIS Philippe, M. ROUSSEAU Sébastien, M. SIGWALT Richard.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- Délégué: M. PIPAUD Vincent, donne pouvoir à M. Jean-Yves BILLON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thomas GISBERT

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Noël FAUCHER.

Avant l'installation, Monsieur Noël FAUCHER, Président sortant, a rendu hommage à Monsieur Jacques OUDIN, décédé en mars 2020, fondateur de l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) créée en 1990 et dissoute en 2019 avec la création du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB). Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Il a ensuite remercié toutes les personnes impliquées (élus et techniciens) et présenté les compétences et ressources humaines du SMBB.

1. FONCTIONNEMENT

1.1. Installation du Comité syndical

Monsieur Noël FAUCHER, a ensuite déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M GISBERT Thomas a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

1.2. Election du Président

Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité syndical, Monsieur Claude CAUDAL, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT).

Monsieur Didier BUTON est arrivé à 19h40.

Monsieur Claude CAUDAL a procédé à l'appel nominal des membres du Comité syndical, a dénombré 22 délégués présents et représentés et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président.

Constitution du bureau

Le Comité syndical a désigné deux assesseurs au moins : Claire HUGUES et Sébastien ROUSSEAU.

Déroulement de chaque tour de scrutin

Au vu des préconisations faites dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, et afin d'éviter les déplacements de personnes, il a été proposé de faire passer l'urne pour qu'y soient déposées les enveloppes. Le Comité syndical accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Résultats du premier tour de scrutin Election du Président

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 18
- f. Majorité absolue : 10

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Yves BILLON	18	Dix-huit

Proclamation de l'élection du Président

M. Jean-Yves BILLON a été proclamé président et a été immédiatement installé.

1.3. Composition du Bureau : détermination du nombre de vice-présidents et de membres du bureau

Le Comité syndical, à l'unanimité des délégués présents,

- Décide de fixer le nombre de vice-présidents à 4 ;
- Décide que le Bureau syndical du Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf soit composé :
 - o du Président,
 - o de 4 Vice-Présidents
 - o et 2 autres membres élus par le Comité syndical ;
- Donne pouvoir au président pour signer toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette affaire et notamment le tableau de composition du Comité syndical.

1.4. Election des vice-présidents et membres du Bureau

1.4.1. Election du 1^{er} vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 22
- f. Majorité absolue : 12

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude CAUDAL	22	Vingt-deux

Proclamation de l'élection du 1^{er} vice-président

M. Claude CAUDAL a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

1.4.2. Election du 2^{ème} vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 21
- f. Majorité absolue : 11

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine COESLIER (non candidate)	1	Un
Rosiane GODEFROY	20	Vingt

Proclamation de l'élection du 2^{ème} vice-président

M. Rosiane GODEFROY a été proclamée 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installée.

1.4.3. Election du 3^{ème} vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 20
- f. Majorité absolue : 11

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine COESLIER	20	Vingt

Proclamation de l'élection du 3^{ème} vice-président

M. Catherine COESLIER a été proclamée 3^{ème} vice-président et a été immédiatement installée.

1.4.4. Election du 4^{ème} vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 22
- f. Majorité absolue : 12

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Yves BATARD	22	Vingt-deux

Proclamation de l'élection du 4^{ème} vice-président

M. Yves BATARD a été proclamé 4^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

1.4.5. Election du 1^{er} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 21
- f. Majorité absolue : 11

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Vincent PIPAUD	21	Vingt-un

Proclamation de l'élection du 1^{er} membre du Bureau

M. Vincent PIPAUD a été proclamé 1^{er} membre du Bureau et a été immédiatement installé.

1.4.6. Election du 2^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 22
- c. Nombre de bulletins blancs : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c+d)] : 21
- f. Majorité absolue : 11

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sébastien ROUSSEAU	21	Vingt-un

Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre du Bureau

M. Sébastien PIPAUD a été proclamé 2^{ème} membre du Bureau et a été immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Annexé, à ce compte-rendu, le tableau de composition du Comité syndical.

A Beauvoir-sur-Mer, le 8 septembre 2020

Secrétaire de séance,
Thomas GISBERT

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
35 ter, rue des Sables
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com

Le Président,
Jean-Yves BILLON



Affiché et mis en ligne sur le site Internet du SMBB : le 11 septembre 2020

Envoyé en préfecture le 10/09/2020

Reçu en préfecture le 10/09/2020

Affiché le 11 SEP. 2020

ID : 085-200088771-20200907-2020_PV3_FCT-DE

SYNDICAT MIXTE DE LA BAIE DE BOURGNEUF

TABLEAU DE COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

(Président, vice-présidents, membres du bureau et autres délégués)

Départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique

Effectif légal du Comité syndical : 22

Nombre de délégués en exercice : 22

Fonction	Qualité (M./Mme)	NOM ET PRENOM	Conseillers de l'EPCI-fp de :	Autre mandat électif 1 :
Président	M.	BILLON Jean-Yves	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Maire de Beauvoir-sur-Mer
1 ^{er} vice-président	M.	CAUDAL Claude	Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz	Maire de Préfailles
2 ^{ème} vice-président	Mme	GODEFROY Rosiane	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Maire du Le Perrier
3 ^{ème} vice-président	Mme	COESLIER Catherine	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Adjointe à Barbâtre
4 ^{ème} vice-président	M.	BATARD Yves	Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Adjoint à Machecoul-Saint-Même
1 ^{er} membre bureau	M.	PIPAUD Vincent	Communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Adjoint à Saint-Hilaire-de-Riez
2 ^{ème} membre bureau	M.	ROUSSEAU Sébastien	Communauté de communes Vie et Boulogne	Adjoint à Falleron
Délégué titulaire	Mme	BRIAND Pascale	Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz	Maire de Les Moutiers-en-Retz
Délégué titulaire	M.	BUTON Didier	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Maire de Saint-Urbain
Délégué titulaire	M.	CHARRIER Miguel	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Adjoint à Saint-Jean-de-Monts
Délégué titulaire	M.	De BONNAFOS Patrice	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Conseiller municipal à la Guérintière
Délégué titulaire	M.	DENIS Pascal	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Maire de La Barre-de-Monts
Délégué titulaire	M.	FERRER Jean-Bernard	Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz	Maire de Villeneuve-en-Retz
Délégué titulaire	M.	GABORIT Fabien	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Adjoint à Noirmoutier-en-l'Île
Délégué titulaire	M.	GISBERT Thomas	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Maire de Bouin
Délégué titulaire	M.	GRONDIN Raoul	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Maire de Notre-Dame-de-Monts
Délégué titulaire	Mme	HUGUES Claire	Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz	Ajointe à Pornic
Délégué titulaire	M.	LUSETTI Hervé	Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz	Conseillère régionale des Pays de la Loire
Délégué titulaire	M.	MENUET Jean-Luc	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Conseiller délégué à La Bernerie-en-Retz
Délégué titulaire	M.	PARAIS Philippe	Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Maire de Salleraine
Délégué titulaire	M.	PEROYS Bernard	Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Adjoint à Saint-Etienne-de-Mer-Morte
Délégué titulaire	M.	SIGWALT Richard	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Adjoint à Paulx
Délégué titulaire	M.			Maire de Saint-Gervais

Fait à Beauvoir-sur-Mer, le 07 septembre 2020

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

35 ter, rue des Sables

85230 BEAUVOIR-SUR-MER

Tél. : 02 51 39 55 62

contact@baie-bourgneuf.com

Cachet du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

Le Président du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf



1

Le tableau doit être établi en application de l'article L2121-1 du CGCT : après le président, prennent rang les vice-présidents, puis les éventuels autres membres du Bureau et enfin les conseillers. Les vice-présidents prennent rang selon l'ordre de leur élection.

Le tableau est complété à chaque modification de la composition du conseil et transmis au Préfet.